



 **Certitude:** Probable

ven 07 Aoû 2026
06:00



Instruction:

Avis de précaution face aux orages : En raison des risques liés aux orages, il est vivement recommandé de prendre les mesures suivantes : Se mettre à l'abri pour éviter tout danger lié à la foudre et limiter les déplacements au début de l'orage. Ne pas chercher refuge sous les grands arbres, dans les zones boisées ou près de structures métalliques. Débrancher les appareils électriques sensibles pour prévenir tout dommage. Éviter les endroits sujets aux inondations et aux écoulements des eaux pluviales. Faire preuve de vigilance lors des déplacements. Protéger les biens susceptibles d'être affectés par la pluie, les vents violents et l'humidité. Suivez les consignes émises par les pouvoirs publics.